

La Maison de la Petite Enfance et de la Famille « Pierre Mendès France », structure municipale accueille sous son toit des services d'accueil et des services de prévention et d'information.

Elle comprend :

- Le service d'accueil collectif
- Le service d'accueil familial
- Le Relais Petite Enfance
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Méli-Mélo »

La Municipalité a créé un partenariat avec la crèche privée Les Petits Chaperons rouges où des places d'accueil sont réservées et attribuées pour les Crosnois s'étant inscrits auprès du service Petite Enfance.

Comment inscrire votre enfant ?

Conditions d'admission : habiter à Crosne

Pré-inscription :

- Retirer un dossier au secrétariat de la MPE à partir de 4 mois révolus de grossesse.
- Faire parvenir à la Maison de la Petite Enfance, les compléments d'information demandés par le service Petite Enfance.
- Prendre rendez-vous avec l'animatrice du RPE.
- Suivre les indications qui vous seront données lors du rendez-vous.

Attribution des places

La commission d'accueil statue sur l'attribution des places. Elle définit le mode d'accueil proposé en fonction des différents critères et disponibilités.

Les entrées en crèche se font principalement à la rentrée de septembre, mais aussi en cours d'année si une place se libère.

Maison de la Petite Enfance Pierre Mendès France



Avenue de la Plaine Haute 91560 Crosne
01 69 83 45 41 - secretariat@crosne.fr

www.crosne.fr
Facebook : Ville de Crosne

La Petite Enfance à Crosne

Relais
Petite
Enfance



Accueil
Familial



Accueil
Collectif



Méli-Mélo



LES MODES DE GARDE MUNICIPAUX

Le service d'accueil collectif (38 places)

Le Multi accueil collectif est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 18h30.

C'est un service mixte qui propose de l'accueil occasionnel (type Halte Garderie) et de l'accueil régulier.

Le personnel auprès des enfants (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et agents titulaires d'un CAP Petite Enfance) offre aux enfants un environnement propice à leur développement.

Le service d'accueil familial (12 places)

La crèche familiale est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 18h30. Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle agréée et employée par la municipalité.

Ces assistantes maternelles sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire (infirmière, référente santé, éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture).

L'équipe d'encadrement visite régulièrement chaque assistante maternelle à son domicile pour l'accompagner dans la prise en charge de l'enfant. Des ateliers d'éveil sont organisés chaque semaine par l'auxiliaire de puériculture. La crèche familiale propose de l'accueil régulier 5 jours par semaine.

LES AUTRES MODES DE GARDE

Le Multi-accueil privé Les Petits Chaperons Rouges (20 places)

C'est une structure privée ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h.

La municipalité a mis en place un partenariat avec la société Les Petits Chaperons Rouges, gestionnaire de l'équipement. Ainsi 11 places municipales sont attribuées par la commission des modes de garde de la ville au profit des Crosnois.

Les 9 autres places sont réservées à des entreprises partenaires.

Les Assistantes Maternelles Agréées (dites indépendantes)

Elles sont employées directement par les parents avec lesquels elles concluent un contrat. Elles peuvent accueillir de 1 à 4 enfants, à leur domicile, selon leur agrément. Quelques-unes acceptent d'accueillir les enfants sur des temps atypiques (très tôt, très tard, dimanches ou nuits).

La liste des coordonnées des Assistantes Maternelles est disponible au Relais Petite Enfance.

AUTRES SERVICES MUNICIPAUX DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance

C'est un lieu d'information et de soutien en direction des familles et des assistantes maternelles agréées travaillant avec le particulier employeur.

L'animatrice responsable du RPE :

- Renseigne sur l'ensemble des possibilités d'accueil de la ville.
- Tient à votre disposition la liste des assistantes maternelles agréées par le service de PMI du Conseil Général.
- Propose son soutien à la fonction d'employeur et d'employé.
- Assure un soutien à la fonction éducative.
- Invite les assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent à des temps d'éveil collectifs, 3 matinées par semaine.
- Propose des temps d'information, de formations et de réflexion aux professionnelles.
- Enregistre les demandes de mode d'accueil.

Entretien sur rendez-vous au 01 69 83 45 45 ou à rpe@crosne.fr

Fermé le jeudi.

Le lieu d'accueil enfants et parents Méli-Mélo

C'est un lieu d'écoute, d'échange et de soutien à la parentalité qui a entre autres, l'objectif de favoriser les rencontres entre parents, de les accompagner dans leur rôle éducatif et d'encourager la socialisation des enfants de moins de 6 ans.

Le jeudi de 8h30 à 13h - Libre et gratuit
01 69 83 45 45